

Recherches sociographiques



Paul-André TURCOTTE, *Intransigeance ou compromis.*
Sociologie et histoire du catholicisme actuel

Jean-Guy Vaillancourt

Volume 37, Number 1, 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057021ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057021ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Vaillancourt, J.-G. (1996). Review of [Paul-André TURCOTTE, *Intransigeance ou compromis. Sociologie et histoire du catholicisme actuel*]. *Recherches sociographiques*, 37(1), 165–167. <https://doi.org/10.7202/057021ar>

Paul-André TURCOTTE, *Intransigeance ou compromis. Sociologie et histoire du catholicisme actuel*, Montréal, Fides, 1994, 464 p.

Paul-André TURCOTTE est docteur en sciences sociales des religions de l'École des Hautes Études en Sciences sociales de Paris et docteur en science théologique de l'Institut catholique de Paris. Ancien professeur au Grand Séminaire de Port-au-Prince en Haïti, il est maintenant professeur titulaire de sociologie des religions à l'Université Saint-Paul d'Ottawa. Il est aussi professeur à l'Institut d'Études économiques et sociales de Paris, de même que chercheur associé au Groupe de sociologie des Religions de Paris depuis 1977. Il a déjà publié une demi-douzaine d'ouvrages, en plus de quelques numéros spéciaux de la revue *Social Compass*, ainsi que de très nombreux articles de revues et chapitres de livres.

Son ouvrage récent intitulé *Intransigeance ou compromis* contribuera à asseoir sa réputation comme l'un des principaux sociologues de la religion au Canada. Depuis une vingtaine d'années, il a apporté une contribution riche et novatrice à la sociologie des communautés religieuses masculines. Le présent ouvrage déborde le cadre de ce secteur précis de la sociologie du catholicisme pour centrer l'attention sur la paroisse catholique, l'école catholique, et les ordres religieux en général. Turcotte nous montre ici comment ces trois institutions ont fait face aux changements et à la modernité à travers des stratégies faisant appel à l'intransigeance ou au compromis.

La relation dynamique, pour ne pas dire dialectique, entre l'intransigeance et le compromis, c'est-à-dire l'affirmation d'une spécificité catholique, d'une part, et les échanges sociaux allant dans le sens de l'acculturation, d'autre part, est la ligne de fond qui est apparue graduellement à l'auteur lors de ses recherches sur le pluralisme dans les communautés de frères éducateurs. Les durcissements y vont de pair avec des concessions tissées de contradictions. En fait, ce dont il s'agit ici, c'est d'un véritable processus d'institutionnalisation, celle-ci étant perçue non pas comme la retombée d'un idéal novateur dans des règles bureaucratiques et fonctionnelles, mais comme la difficile coexistence de la tradition et de la modernité. L'auteur tente de montrer comment se résolvent les oppositions entre l'affirmation identitaire, d'une part, et les transactions opérées pour insérer concrètement cette identité dans la trame sociohistorique et culturelle, d'autre part. Par bien des aspects, on retrouve ici la problématique de Fernand Dumont, de Jacques Grand'Maison, de Jésus Espeja, et d'autres sociologues de la religion, sur l'héritage et le projet, sur le temple et l'exil, sur la mémoire et la prophétie, et sur l'orthodoxie religieuse et la modernité scientifique.

Théoriquement, par ailleurs, Turcotte s'inspire plutôt chez les grands classiques européens, Durkheim, Weber et surtout Troeltsch, auquel il consacre tout un chapitre sur les compromis de l'inculturation, mais aussi chez certains grands sociologues contemporains de la religion que sont Jean Séguy, Émile Poulat, Peter Berger (dans ses premiers écrits) et Danièle Hervieu-Léger.

Ce qui fait la force de l'œuvre de Turcotte, c'est sa façon originale de conjuguer une connaissance précise de la sociohistoire, et une utilisation fine de la théorie, et spécialement de la tradition sociologique classique. L'ouvrage qu'il nous livre ici est une réélaboration de ses écrits principaux des dix dernières années. Mais c'est bien plus qu'une anthologie, c'est un ouvrage intégré et retravaillé, traversé de part et d'autre par le fil conducteur théorique du rapport entre l'intransigeance et le compromis.

Le premier chapitre est une grande fresque de l'évolution du catholicisme québécois depuis un siècle et demi. Après la sécularisation et l'éclatement de l'institution catholique, surtout à partir du milieu des années soixante, on constate aujourd'hui une certaine stabilisation, pour ne pas dire une légère reprise, ces toutes dernières années. Cette vitalité « paradoxale » a conduit à une institution qui se promène entre le refus de composer (l'intransigeance) et les nécessaires accommodements pour garder sa clientèle (le compromis). Une des hypothèses de Turcotte, que l'on retrouve exprimée clairement au chapitre quatre, tend à montrer que le catholicisme québécois actuel oscille « entre l'intransigeance et le compromis, à travers une histoire marquée à son origine par la réforme tridentine, et ensuite métissant cette tradition à des emprunts amérindiens, anglicans ou presbytériens... Culturellement parlant, le catholicisme francophone présente la singularité historique d'être métissé pour avoir intégré des apports divers. Ceux-ci n'ont pas cessé, à la faveur de la mondialisation des échanges et de la composition plurielle de la population » (p. 81-82).

Le catholicisme québécois d'après Vatican I était à la fois fidèle à Rome et culturellement hétérogène. Il n'était pas seulement intransigeant comme plusieurs l'ont prétendu après 1960. Un esprit de transaction existait bien avant 1960, comme subsiste aussi aujourd'hui l'esprit d'intransigeance intégraliste. Il y a une coexistence encore aujourd'hui entre des réinterprétations non officielles du catholicisme et les positions néo-orthodoxes de Jean-Paul II. L'Église s'adapte au monde pour mieux le pénétrer, elle compose avec l'État pour imposer son message. Au Québec, dans le secteur de l'enseignement, le projet éducatif des frères éducateurs a été caractérisé à la fois par la rectification doctrinale et l'intégralisme intransigeant, d'une part, et la modernisation pédagogique et la protestation désurnaturalisante et scientifique d'autre part.

Dans le chapitre 10 sur les figures de la papauté, l'auteur parle du Vatican comme étant, encore aujourd'hui, la forteresse de l'intégralisme intransigeant romain, et des autorités cléricales locales comme consentant davantage à des accommodements circonstanciés.

Quand il parle des ordres religieux d'enseignants, Turcotte est en plein dans son élément. Ceux-ci sont des groupements volontaires à la fois utopiques et bureaucratés qui se trouvent, théoriquement, à la croisée de l'Église, lieu de compromis, et de la secte, caractérisée plutôt par sa radicalité. L'autorité qui s'y exerce est à la fois rationnelle, légale, traditionnelle et charismatique. L'éducation pour les frères enseignants est un « beruf » au sens wébérien du terme, c'est-à-dire une tâche professionnelle et une vocation à la fois. Ceux-ci visaient en même temps la rectification religieuse et la modernité scientifique. Ces religieux sont avant tout des virtuoses ascétiques, mais ils parlent parfois aussi avec des accents charismatiques. Pour Turcotte, il y a aussi un rapport dialectique entre l'ordre religieux et l'Église, entre les frères et les clercs, entre la fonction de reproduction et la protestation sociale, entre l'intégration institutionnelle et la radicalité religieuse, entre le repli sur la vie interne de la communauté et l'émigration de ses membres dans des missions à l'étranger, entre la religion et la société. Turcotte n'est pas un structuro-fonctionnaliste, comme on le voit bien, mais un sociologue du conflit, un maître dialecticien.

Comme on peut l'entrevoir aussi par ces quelques remarques d'ordre plutôt théorique, l'ouvrage de Turcotte est très riche, à la fois aux plans théorique, empirique et historique. Comme C. Wright Mills dans *l'Imagination sociologique*, il termine son ouvrage par une excellente section sur les questions de méthode et sur le travail du sociologue-historien engagé. Ses chapitres 15 et 16 sur la sociologie et l'histoire et sur la recherche-action nous montrent

comment il mène son travail intellectuel et comment il réconcilie la recherche sociohistorique et l'engagement dans les débats de l'heure.

En somme, c'est un livre imposant et substantiel, que tout sociologue de la religion se doit de lire attentivement pour renouveler ses idées et ses pratiques.

Jean-Guy VAILLANCOURT

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*

Serge GAGNON, *Mariage et famille au temps de Papineau*, Les Presses de l'Université Laval, 1993, 300 p.

Serge GAGNON, avec *Mariage et famille au temps de Papineau* livre le dernier ouvrage de sa trilogie consacrée à la religion et aux mœurs bas-canadiennes. Livre étrange que ce *Mariage et famille* où se succèdent les genres. Dans un premier volet, l'historien examine selon les règles de l'art la gestion du système de parenté, les diverses restrictions à la liberté de contracter mariage et la formation des couples pour la période 1790-1830, signalant d'ailleurs à son lectorat qu'il s'est appliqué « à interpréter sans trahir [ses] états d'âme ». Puis embrassant largement le XIX^e siècle, il livre un ensemble de témoignages décrivant la vie de couple à cette époque. Enfin l'ouvrage se conclut par une envolée polémiste sur le mariage, Serge Gagnon se voulant fidèle à sa conception de l'historien en tant qu'intellectuel engagé dans les débats de société.

La première partie de l'ouvrage décrit l'institution matrimoniale. Au Bas-Canada, l'Église catholique gère le système de parenté selon les règles du droit canonique interdisant le mariage entre parents jusqu'au quatrième degré de même qu'avec les parents d'un partenaire décédé. Dans une société rurale aussi peu peuplée que celle du Bas-Canada, on imagine aisément les multiples empêchements aux mariages. Le système de dispenses, par lequel les vicaires généraux ou l'évêque autorisent certains mariages entre parents, introduit une certaine souplesse. À défaut d'une étude quantitative de l'ensemble des 10 000 actes de mariages qui permettrait de connaître le niveau d'endogamie familiale pratiquée, Gagnon a dépouillé les dossiers conservés dans les archives épiscopales et la correspondance entre les prêtres et l'évêque. Sa recherche l'amène à cerner les critères présidant à la gestion de ces mariages tels que l'isolement entraînant un marché matrimonial restreint ou la vulnérabilité financière de la future épouse.

Des stratégies variées de contournement sont utilisées par les « fidèles » voulant se marier malgré leurs liens de parenté. Ainsi, un curé trop exigeant verra des paroissiens le menacer de recourir aux tribunaux ou de se marier devant un ministre protestant. Certains catholiques prétendront ignorer leur lien de parenté. D'autres se marieront aux États-Unis, vivront en concubinage ou commenceront leur famille de façon à « forcer » le mariage. Les réactions de l'Église catholique face à ces résistances sont tantôt strictes, tantôt empreintes de nuances. Parmi les accommodements à la règle, Gagnon note que la proximité des États-Unis ou le caractère multiconfessionnel d'une région amène l'Église à moins de rigidité. Il en va de même pour la position sociale : ainsi les futurs époux fortunés ayant les moyens de payer une dispense recevaient une oreille mieux disposée.